

Compte rendu du CA du 31 août 2021

Présents : Jean Roche, Josiane Canals, Christian Mounier, Denise Gravier, Gilbert Montélimard,, Paul Bufferne, Jean François Louison, Georges Enjolras, Conchita Lignères,

Excusés : Thérèse Meilland, Albert Bisch, Claude Pesme,, Jeanine Laffay

Absents : Alexandre Théoleyre,

Ouverture de la séance à 18 h

1) Approbation compte rendu du précédent CA

Après lecture, le compte rendu est adopté à l'unanimité

2) Affiliation FSGT et prix des licences

- Etant donné les conditions sanitaires de l'année 2020/2021 d'une part, et comme d'autre part les tarifs FSGT n'ont pas changé, il est décidé à l'unanimité de garder les dispositions de l'année dernière. Les informations seront envoyées par mail à chaque adhérent.
- Par ailleurs, comme la convention qui nous liait à EDF a été dénoncée, nous n'avons plus accès à la base de loisir de Milamant, les activités du club resteront centrées sur la randonnée pédestre, donc, la question de l'affiliation à la FSGT, fédération multi sports, se pose. L'avantage serait une cotisation à la baisse mais pour changer de fédération il faut une assemblée générale extraordinaire d'une part, d'autre part il faut se renseigner sur l'année de fonctionnement de la FFRP : année scolaire comme la FSGT ou année civile. Enfin, il faut savoir qu'elles sont les activités couvertes par l'assurance FFRP.
- Étant données toutes ces interrogations, il est décidé d'en référer à l'assemblée générale de cette année, pour un éventuel changement l'année prochaine.
- Enfin, cette année, pour favoriser l'activité sportive, le comité olympique propose à tous les nouveaux adhérents d'un club une participation de 25 € sur leur cotisation. Les conditions de son versement n'étant pas très claires, le trésorier va s'informer auprès de la fédération pour connaître les détails des modalités de versement.

3) Participation à SAINTE SPORT 2021

Comme l'an passé, et pour les mêmes raisons, il n'est pas possible de participer cette année encore à cette manifestation

4) Locaux occupés par Amitié et Nature à la maison des associations de Tardy

Nous disposons depuis 2010 d'une salle dans cette maison tous les jeudis. Cette salle dispose d'un placard avec installation robotique, téléphone et depuis peu accès internet. La mairie nous demande de la rendre ce jour-là de la semaine. A la place elle nous propose pour le même jour, aux mêmes heures un autre local mais qui ne dispose d'aucun rangement et bien entendu pas d'accès téléphonique, ou bien, de garder cette salle en changeant le jour de mise à disposition. Il est décidé de garder la salle avec une occupation le mardi après-midi. Ce changement aura lieu suivant la convention que la mairie nous proposera.

5) Diminution du nombre d'adhérents

La saison se solde par une baisse très importante du nombre d'adhérents à cause :

- De la diminution de l'offre d'activité randonnée en raison de la crise COVID (environ 10 adhésions en moins)
- Pour la même raison, l'absence de permanence le jeudi et donc pas de réponse aux demandes de renseignements de nouveaux adhérents éventuels

La solution à cette dernière difficulté est l'achat d'un téléphone mobile dont le numéro sera sur le site et qui sera confié à la secrétaire à charge pour elle de répondre tous les jours aux demandes de renseignements. Le trésorier se charge de l'achat.

- L'arrêt de l'activité base de loisirs (environ 40 adhésions)

6) Base de loisirs de Milamant,

Initialement, l'EDF, nous annonçait une dénonciation de la convention pour le 15 juin. Étant donné le délai assez court, nous avons demandé un report de cette date ; Cette demande a été accordée oralement, mais à ce jour, nous n'avons rien reçu par écrit. Cette situation a non seulement entraîné une diminution de vente des licences mais de plus nous a empêché de résilier l'assurance qui couvre les activités de la base. Il est donc décidé de dénoncer par lettre recommandée avec accusé de réception la convention qui nous lie à EDF à compter du 30 septembre.

7) Préparation du nouveau programme

Le nouveau programme est en cours de finition parce que les organisateurs n'ont pu être contactés comme d'habitude en raison des conditions sanitaires. Il devrait cependant être prêt fin septembre.

8) Assemblée générale

Elle se tiendra le 21 octobre 2021 si les conditions sanitaires le permettent

9) Affaire BIOSPHOTO

Nous avons utilisé, par ignorance d'une réglementation compliquée, une photo de fruit, trouvée sur internet sans aucune mention d'interdiction, pour illustrer sur le site une proposition de randonnée, Ceci a provoqué une demande disproportionnée d'une contribution financière que nous avons contestée arguant de notre bonne foi et de notre petite structure.

Certes notre démarche est répréhensible, cependant devant le nombre des courriers nous incitant à négocier le montant du préjudice, mais sans réponse à nos contacts téléphoniques, le conseil d'administration a décidé de ne plus répondre à ces sollicitations pour le moins surprenantes.

10) Questions diverses

Georges Enjolras s'inquiète de la diminution du nombre d'adhérents. Donc le conseil d'administration demande une réflexion pour trouver des solutions à ce problème qui à terme peut entraîner la disparition du club.

La séance est levée à 20 h

Le Président

J. ROCHE

La Secrétaire

D. GRAVIER

Compte rendu lu et approuvé le 30 sept 2020